

Où en est l'Office national du film? André Lamy répond...

Léo Bonneville

Numéro 88, avril 1977

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/51226ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (imprimé)

1923-5100 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Bonneville, L. (1977). Où en est l'Office national du film? André Lamy répond...
Séquences, (88), 21-27.

où en est l'Office national du film ?



André Lamy répond...

En août 1975, l'Office national du film comptait un nouveau Président canadien français dans la personne de M. André Lamy.

Né à Montréal, le 19 juillet 1932, André Lamy étudie la technologie à l'Université de Montréal et les sciences à l'Université McGill. S'intéressant aux arts, il devient directeur commercial et producteur à Niagara Films. En 1964, il passe à Onyx Films Inc. pour s'occuper de la production de cette compagnie qui réalise entre autres Deux femmes en or, Red, Pas de vacances... Cette activité dans le cinéma se conjugue avec la production de nombreux programmes télévisés pour les chaînes française et anglaise de Radio-Canada. Bien au fait du cinéma, nous ne sommes pas surpris de le voir accéder au poste de Commissaire adjoint à l'Office national du film avant d'en devenir le grand patron.

Nous avons pensé l'interroger sur les activités et les préoccupations de l'Office national du film, persuadé que cela intéresserait nos lecteurs de savoir comment sont gérés des millions de nos deniers. Il faut dire que nous avons reçu un accueil chaleureux de la part de M. André Lamy qui a répondu sans hésitation à toutes nos questions.

L. B.

L. B. - M. André Lamy, quel est le rôle de l'Office national du film aujourd'hui ?

A. L. - C'est essentiellement d'interpréter le Canada aux Canadiens. En 1976, il y a sûrement eu un effort du Conseil d'administration pour rendre plus spécifique le rôle de l'O.N.F. Peut-être qu'à l'avenir le rôle de l'O.N.F. sera - grâce à son système de production et de distribution - de changer la perception des Canadiens sur certains problèmes qui nous concernent et d'analyser certaines solutions proposées pour faire en sorte que la société canadienne soit une société plus équitable et plus humaine.

L. B. - Considérez-vous que cette vocation a évolué depuis la fondation de l'O.N.F. par John Grierson ?

A. L. - Elle a beaucoup évolué. Vous avez des programmes comme Société nouvelle / Challenge for Change, la production de longs métrages de fiction, le développement du département de l'animation. Toute cette production a transformé profondément l'O.N.F. Là où la transformation s'est le plus accélérée, c'est à propos des sujets traités. Ces dernières années, des programmes importants ont pris naissance à l'O.N.F. avant même que l'opinion publique s'en empare pour devenir une préoccupation sociale. Prenez le phénomène de l'environnement. Pour nous, la production de films sur ce sujet a débuté il y a déjà sept ou huit ans. De plus, les films de Guy L. Coté et ceux de Georges Dufaux sur "L'âge et la vie", eh bien ! la décision de l'O.N.F. de préparer des films sur ce sujet a été prise il y a trois ans. Et aujourd'hui, vous avez les résultats. C'est dire que les cinéastes avaient vu juste. Ils avaient constaté qu'il y avait un réel problème social. Comme il y avait désaccord entre les solutions proposées et l'identification des problèmes par les citoyens, c'était alors le temps d'intervenir par une série de films documentaires.

L. B. - Peut-on savoir le budget dont dispose l'O.N.F. pour ses opérations annuelles ?

A. L. - Cette année, on peut dire que le budget s'élève à environ \$38,000,000. pour la production, la distribution et le service international. Le budget de production se situe à environ \$17,000,000. Cela comprend toute la production y compris la commandite. Sachez que nous séparons ces sommes d'argent un tiers / deux tiers car la règle est basée sur la population francophone et anglophone.

L. B. - Quelle est la politique de l'O.N.F. en ce qui concerne les longs métrages de fiction ?

A. L. - Il y a environ douze mois, j'ai élaboré une nouvelle politique à ce sujet. L'O.N.F. va se retirer du "film de fiction quatre-vingt-dix minutes" orienté vers ce qu'on appelle communément le "box office". Nous ne pouvons demander aux citoyens de payer une seconde fois pour avoir accès à la production des films de l'O.N.F. Toutefois, je pense que la fiction est une forme essentielle pour l'O.N.F. Elle permet de dire un certain nombre de choses et d'éveiller les Canadiens à des changements sociaux et à des perceptions nouvelles face à des problèmes actuels. Je cite le film d'Anne-Claire Poirier, **Le Temps de l'Avant**, sur l'avortement. Il faut dire que ce n'est pas facile de faire un documentaire sur l'avortement. Je pense que la fiction est un outil puissant pour créer une certaine distance entre la réalité pure et la magie forte du cinéma, grâce à un scénario, à des comédiens... Je crois donc qu'il est nécessaire que l'O.N.F. demeure dans la production de films de fiction. Toutefois je dois avouer que cela a été catastrophique quand nous avons voulu rejoindre les gens en utilisant la distribution traditionnelle : box office, marquise sur la rue Sainte-Catherine...

Conserver la fiction

L. B. - Recevez-vous beaucoup de projets pour des films de fiction dans une année ?

A. L. - Le nombre de projets est forcément limité à cause des sources de financement. C'est sûrement - avec l'animation - la forme

d'expression qui est la plus coûteuse et la plus vulnérable. Cela contrairement précisément à l'animation qui peut avoir une longue vie parce que le film d'animation possède un langage international et paraît rarement daté. Pour les films de fiction, il en va autrement. Il faut d'abord savoir s'il sera en anglais ou en français. Et si le film est valable pour l'autre culture, il faut songer à la traduction. Pour un film de fiction traditionnel, les coûts sont devenus astronomiques à cause des conventions collectives, des frais de tournage, etc.

L. B. - Comment se fait le choix des sujets de films de fiction ?

A. L. - Nous avons fait une analyse des films tournés depuis dix ans environ. Cette analyse a porté sur la qualité du contenu, sur les budgets octroyés, sur la rentabilité culturelle de ces films. Nous étions pris dans un schéma d'analyse que nous ne pouvions dissocier : rentabilité culturelle et rentabilité financière. Quand nous connaissons un échec au box office, nous connaissons également un échec sur le plan culturel. Cela signifiait que nous n'avions pas rejoint les Canadiens par la forme d'expression utilisée et par la distribution privilégiée. Et nous nous retrouvions avec le film présenté à la télévision en 16mm. En fait, nous confessions une anti-utilisation d'un produit extrêmement coûteux : tournage en 35 mm, décors, comédiens... A partir de cette étude, nous nous sommes dit qu'il fallait conserver la fiction (qui nous est apparue un instrument important pour dire un certain nombre de choses) mais que nous devions nous retirer de ce mode de fabrication traditionnel : quatre-vingt-dix minutes, scénario, guichet.

L. B. - Constatez-vous qu'il y a des cinéastes qui vous ont quitté pour les raisons que vous venez de donner ou considérez-vous qu'il y a un renouvellement des cinéastes à l'O.N.F.?

A. L. - Au contraire. Je crois plutôt qu'il y a un retour des cinéastes à l'O.N.F. Je pense à

Gilles Groulx, à Denys Arcand qui reviennent à l'O.N.F. non pas pour la fiction, mais pour le documentaire. Nous nous sommes aperçus, sur le plan culturel, qu'à l'O.N.F., à cause des gens qui ont fait l'Office et aussi de son réseau de distribution, le documentaire était une valeur sûre. De plus, nous pouvions développer le documentaire qui est bien accueilli par le public. Après étude, nous avons décidé de conserver cette image de l'O.N.F. qui est très positive. Donc vous trouvez une forte proportion de films documentaires de vingt minutes environ et des films d'animation, les uns comme les autres abondamment utilisés en milieu scolaire. Et alors nous voulons minimiser de plus en plus les films de fiction traditionnels de quatre-vingt-dix minutes. Ainsi vous trouverez des films de fiction, réduits à soixante minutes pour la télévision et même des films de vingt minutes.

L. B. - Qu'est-ce qui incite l'O.N.F. à produire tel film documentaire ?

A. L. - D'abord, sachez qu'il y a un comité du programme anglais et un comité du programme français. Je vais limiter la conversation au domaine français. Au début de l'année, l'ensemble des cinéastes avec le di-

On est au coton, de Gilles Groulx



recteur du comité du programme et le directeur de la production française fait une étude de la production des dernières années et essaye de découvrir les points de référence pour les années à venir. De plus, les cinéastes manifestent leurs préoccupations. A partir de cette étude globale, les cinéastes présentent des projets précis en accord avec les perspectives établies. Je pense, par exemple, à la qualité de la vie, à l'environnement, à la vieillesse. Il s'agit donc de problèmes spécifiques aux Canadiens. Je sais que présentement certains cinéastes sont préoccupés par l'éducation au Québec, par la justice au Québec, par la répartition de l'assiette fiscale . . . Je peux vous dire que tous ces sujets sont actuellement à l'étude. Il se passe donc une sorte de chimie entre le Conseil d'administration qui accepte les objectifs larges et les cinéastes, le directeur de la production ou un studio qui soumettent des projets précis.

L. B. - En regardant les films documentaires produits par l'O.N.F. depuis plusieurs années, on observe une évolution dans la facture des films où le didactisme s'est retiré au profit de l'exposé moins systématique. Comment s'est opérée cette évolution ?

A. L. - Il n'y a pas eu de décision formelle, de changement radical. On peut dire qu'il y a eu tout simplement mutation. Les cinéastes, au lieu d'avoir une attitude purement didactique, c'est-à-dire de se préoccuper de recherches de données très précises, ont trouvé un juste milieu entre ce que j'appelle la cinématographie et les éléments didactiques. En conséquence cet équilibre rend les documentaires plus pertinents, plus collés à la réalité mais peut-être aussi moins utilisables, moins rentables sur le plan scolaire. Sans s'en rendre compte, les cinéastes ont préféré renoncer à la façon dont la télévision traite un certain nombre de dossiers. Par exemple, pour l'O.N.F., les films sur "L'âge et la vie" constituent des documentaires d'une heure

chacun. Pour Radio-Canada, qui a une mission bien différente de la nôtre, cela donnera vraisemblablement trente-neuf émissions d'une heure chacune. A partir d'une recherche très précise, Radio-Canada a ventilé la matière sur une année. Pour l'O.N.F., il s'agit de trois documentaires. Cela exige plus que des données statistiques. Il faut l'apport de la cinématographie. C'est-à-dire qu'il faut créer, grâce à la magie du cinéma, un enchantement afin d'être assuré que le produit sera rentable beaucoup plus longtemps que la limite de l'information didactique.

Une saveur O.N.F.

L. B. - Peut-on dire que l'O.N.F. se cantonne moins dans le milieu de l'enseignement et qu'en conséquence il cherche à élargir son auditoire ?

A. L. - Je pense que c'est à cause même de la structure de la maison. Ici, les gens se parlent beaucoup, collaborent beaucoup entre eux. Ils sont conscients de la qualité du label de l'O.N.F. Et ils prennent leurs responsabilités quand ils ont choisi un projet qui, réalisé, sera offert au public sous le vocable : L'O.N.F. PRESENTE . . . A l'O.N.F., nous ne faisons pas de compromis, nous n'acceptons pas de séparer le centre de décision. La seule personne qui accepte un projet, qui apprécie un budget, c'est le commissaire. Au niveau de la distribution, nous n'acceptons pas de nous faire dicter des ordres. Nous essayons de produire les meilleurs films possible. D'un groupe de personnes qui vivent beaucoup ensemble, il se dégage naturellement une saveur qu'on retrouve dans chacun des films produits dans le milieu de l'O.N.F. et qui l'identifie pour ainsi dire. A l'extérieur du pays, je peux vous dire qu'on est capable de reconnaître une production de l'O.N.F. : par la qualité, par le choix du sujet, par le traitement du sujet et par les moyens que nous avons pris pour rejoindre le public.

L. B. - Y a-t-il encore des films qui ne sont pas sortis des voûtes de l'O.N.F. pour diverses raisons ?

A. L. - Aucun. J'ai pris la décision de sortir **On est au coton** (Denys Arcand), **Cap d'espoir** (Jacques Leduc) et **Vingt-quatre heures de plus** (Gilles Groulx) qui étaient bloqués.

L. B. - Dans le domaine de l'animation, l'O.N.F. continue-t-il à développer ce "7e art bis," comme l'appelle André Martin ?

A. L. - Absolument. Grâce à la venue de nouvelles personnes, particulièrement dans la production du secteur anglais où l'on trouve Caroline Leaf avec **The Street**. Remarquez, on retourne à **La Poulette grise** de Norman McLaren ! Mais c'est assez extraordinaire ce qui se passe ici dans l'animation, autant dans le secteur français que dans le secteur anglais. L'animation est une forme d'expression étonnante, extrêmement coûteuse, mais l'O.N.F. peut se permettre de l'exploiter. Pour moi, la réputation de l'O.N.F. ne se réduit pas à l'animation mais c'est vraiment une valeur sûre. Je crois que ce sont véritablement les deux secteurs (animation anglaise et animation française) qui se bousculent le plus. Depuis trois ou quatre ans, il y a un renouveau sur le plan des techniques avec l'utilisation de machines électroniques, de computers. Dans ce domaine, vous avez l'animateur qui travaille seul dans sa chambre avec une caméra. D'autre part, vous avez également l'animateur qui utilise une machine hautement sophistiquée qui s'apparente aux mathématiques et qui produit un film très incisif. Tenez, avec **La Faim** de Peter Foldès, vous avez une charge sérieuse contre l'obésité ou la façon dont se nourrit l'humanité et avec **The Street** de Caroline Leaf, vous avez l'âge et la vie ou comment les gens ont perçu le problème du troisième âge dans une famille juive de la rue Saint-Laurent, à Montréal. Ces deux programmes, on les retrouve dans les documentaires, dans la fiction et maintenant dans l'animation. L'anima-

tion n'est pas uniquement une forme gentille d'expression mais une manière originale de dire des choses. Ce n'est pas nouveau sans doute. Mais cela a été perçu ainsi, précisément à cause de ces deux films qui ont connu un large succès.

Rendre les films disponibles

L. B. - Dans l'ensemble de la production de l'O.N.F., la production française est-elle aussi dynamique que la production anglaise ?

A. L. - Je pense que les deux milieux, pour des raisons différentes, sont en train de se stimuler pour arriver à fonctionner d'une façon très dynamique. Profitant du contexte socio-culturel actuel, on remarque un renouveau dans la production française. Certains films me paraissent plus valables qu'il y a cinq ou six ans. Je songe particulièrement aux films de Dufaux sur la santé, aux films de Guy L. Côté sur la religion. Je crois qu'il serait difficile de trouver une plus grande attention aux problèmes que les Canadiens français ont soulevé sur le plan social, familial, personnel (religion, éducation, santé, troisième âge). Ces problèmes ne touchent pas uniquement un secteur de la population mais toute la société canadienne-française. Du côté anglais, la régionalisation de la production a eu un effet bienfaisant. Maintenant que nous avons des postes à Toronto, Winnipeg, Halifax, Vancouver, nous nous apercevons que nous entretenons un préjugé défavorable : la qualité cinématographique va en souffrir. Il n'en est rien. Nous nous rendons compte que ces gens-là ont très vite appris. Ils se sont procuré les moyens techniques et les films qui nous reviennent des bureaux régionaux sont d'excellente qualité et fort intéressants.

L. B. - Présentement, la distribution des films satisfait-elle la forte clientèle de l'O.N.F. ?

A. L. - Non. Nos moyens sont trop limités. Etant donné que notre service est pratique-

ment gratuit à travers le Canada, il n'y a pas de limites aux demandes. Toutefois nous avons fait beaucoup de progrès. Grâce à des escomptes, à des dons, à des redevances, nous avons provoqué l'ouverture d'environ cent vingt-cinq cinémathèques à travers le Canada. Les directeurs de ces cinémathèques peuvent se procurer des copies des films de l'O.N.F. soit sur cassettes, soit sur bandes 16mm. à un prix convenable s'ils acceptent de jouer le rôle social de l'O.N.F., c'est-à-dire de rendre les films disponibles à la communauté environnante. Ces cinémathèques-là, on les trouve dans le milieu de l'éducation ainsi que dans des organismes municipaux et provinciaux. Actuellement des contrats se signent à travers le Canada pour élargir la distribution. Etant donné les restrictions budgétaires, nous ne pouvons augmenter le personnel de l'O.N.F. Nous avons bien un bureau de distribution de l'O.N.F. à Montréal et un bureau de l'O.N.F. à Trois-Rivières. Mais le problème, c'est que la population de Trois-Rivières est de 250,000 à 300,000 habitants et celle de Montréal de 2,220,000 habitants. Nous avons une seule solution : nous trouver des associés culturellement valables comme les ministères de l'éducation, les bibliothèques publiques ou toute autre personne ou tout organisme qui pouvait nous aider à rejoindre les Canadiens avec les films de l'O.N.F. Nous avons même un nouveau projet à l'étude : créer une banque d'information des films canadiens. Et si c'est possible arriver à automatiser la réservation des films.

Jouer un rôle culturel

L. B. - Que deviennent les films retirés du catalogue de l'O.N.F. ?

A. L. - C'est un problème dont j'ai pris conscience, il y a deux ou trois mois. En fait, nous avons un problème avec tout le domaine des archives à l'O.N.F. Notez toutefois qu'il y a des endroits où l'on a collectionné à peu près toute la production de l'O.N.F.

Par exemple, la cinémathèque de l'Université Laval possède, soit sur bande magnétique, soit sur pellicule 16mm, à peu près tous les films de l'O.N.F. Dans la pratique courante, il faut supprimer du catalogue les films qui n'ont pas une demande assez forte. Car le rôle du catalogue, c'est la mise en marché des nouveaux produits. Alors si un nouveau produit est fort en demande, cela bouscule nécessairement les films les plus négligés. Nous sommes en train de créer, ici, à l'O.N.F., une cinémathèque avec un système



d'information qui rendra disponibles tous les films produits à l'O.N.F., soit pour la recherche, soit pour organiser des rétrospectives. Par exemple, de Tom Daly, de 1939 à 1976. J'avoue que la demande n'est pas très forte et que le coût de ce service est assez élevé. Cependant nous allons essayer de jouer ce rôle-là. Mon rêve, c'est que toutes les cinémathèques aient tous les films de l'O.N.F. Mais sans doute, il y a des limites. Ce que nous voulons, c'est un système de distribution qui satisfasse les Canadiens. Les cinéastes ont sans doute le droit de rejimber si on enlève leurs films du catalogue, mais ils seraient les premiers à se plaindre si on ne prenait pas les mesures nécessaires pour in-

roduire les nouveaux films.

L. B. - En plus de la demande, y a-t-il une préoccupation esthétique dans le choix des films à conserver au catalogue ?

A. L. - Absolument. C'est pour cela qu'il faut trouver un autre système. Mais si vous avez des considérations esthétiques, et si vous n'êtes que cinq à demander un film durant une année, il n'est pas question de le maintenir dans le catalogue, ni de le garder sur les tablettes de vingt-cinq ou cent vingt-cinq cinémathèques. Il faut trouver un autre sys-

tion pour lesquels nous payons des droits de location. Est-ce que nous pourrions nous procurer à l'avenir ces films-là gratuitement dans les cinémathèques de l'O.N.F. ?

A. L. - Nous sommes en train de transformer ce réseau de distribution. Nous nous posons des questions à ce sujet. Evidemment, si je confie à une entreprise privée la distribution de nos films, des problèmes surgissent si je veux vraiment jouer mon rôle culturel, c'est-à-dire rejoindre tous les Canadiens sans subir de distorsion dans mon mandat.

L. B. - Pouvez-vous parler des projets importants de l'O.N.F. ?

A. L. - Au plan de la distribution : des changements sont à venir sur la façon de distribuer nos films, de fournir l'information. Au plan de la production : la production anglaise prépare une série dramatique de films de vingt minutes à une heure sur l'histoire du Canada. Ces films sont préparés par des scénaristes de langue anglaise. Sachez que, pour tous nos films, nous demandons d'abord aux gens l'authenticité. Si, après réalisation, nous pouvons dire : ce film a une réelle valeur, ce film reflète vraiment le milieu canadien anglais ou canadien français, ce film pourrait intéresser l'autre culture, alors nous prenons la décision de faire une version dans l'autre langue ou avec des sous-titres. Cela se fait d'une façon assez systématique. Généralement, nous essayons de faire des versions dans l'autre langue et aussi dans trente langues différentes. Evidemment les films sur l'histoire ont une visée bien particulière. Nous pensons au milieu de l'éducation. Nous préparons aussi une série sur le système du gouvernement canadien à partir du gouverneur général jusqu'au député. De plus, nous avons un programme sur l'environnement. N'oubliez pas la Société nouvelle / Challenge for Change qui continue son travail. Bref, à l'O.N.F. nous ne sommes jamais à court de projets.



tème dont les frais d'administration seront moins grands. Nous administrons les deniers publics et nous n'avons pas le droit de privilégier une chapelle particulière. Cela dit, j'ai les mêmes préoccupations que vous bien que je constate une faible demande de certains films. Peut-être que la demande sera plus forte si vous, par exemple, pouvez influencer deux cents professeurs en audiovisuel ou en cinéma. C'est cette préoccupation qui nous force à maintenir peut-être un deuxième catalogue ou un deuxième système d'information et même une cinémathèque active de tous les produits de l'O.N.F.

L. B. - Vous donnez ordinairement des films de long métrage à des compagnies de distribu-